

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCEX

**CIRCULAIRE
6 décembre, 2010**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Uranium One Inc. (UUU)
Dividende spécial en espèces**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Uranium One Inc. (UUU) a annoncé le 26 novembre 2010 que son conseil d'administration a déclaré un dividende spécial de 1,06\$US par action ordinaire suite à l'achèvement de la première phase de sa transaction avec JSC Atomredmetzoloto (« ARMZ »). Les actionnaires (autres que ARMZ) inscrits à la fermeture des marchés le 10 décembre 2010 auront le droit de recevoir le dividende spécial qui sera payé le 20 décembre 2010.

CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur le UUU seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE** **8 décembre 2010**
EN VIGUEUR :
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** **UUU deviendra UUU1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR** **100 actions ordinaires UUU et 106 \$US**
CONTRAT :
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **LIMITES DE POSITIONS** **Les limites de position et de levée demeureront inchangées à**
ET DE LEVÉE : **75 000 contrats**

- **PRIX DE LEVÉE:** **Inchangés**
- **CUSIP :** **NOTACUSIP**

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le dividende spécial et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options UUU seront transférées à la classe d'options UUU1 qui constitue le nouveau livrable. Les séries existantes qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas rajustées.

Uranium One Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le dividende spécial
2,00 \$	UUU	UUU1
2,50 \$	UUU	UUU1
3,00 \$	UUU	UUU1
3,50 \$	UUU	UUU1
4,00 \$	UUU	UUU1
4,50 \$	UUU	UUU1
5,00 \$	UUU	UUU1
5,50 \$	UUU	UUU1
6,00 \$	UUU	UUU1
7,00 \$	UUU	UUU1
8,00 \$	UUU	UUU1
9,00 \$	UUU	UUU1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
 Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 162-2010